

Tableau d'avancement à la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles du Lot-et-Garonne 2022

Au titre du Vivier 1

Rang*	Nom	Nom Patronymique	Prénom
1	LAMBEY-GAUDY	LAMBEY	CATHERINE
2	GARY	GARROUTY	CECILE
3	TEISSIER	MARTINEZ	EVELYNE
4	HERRERO	BRU	DOMINIQUE
5	MEMIN FLECHE	MEMIN	AGNES
6	CALMETTES	PALLADIN	CLAUDINE
7	DE SOTOMAYOR	DE SOTOMAYOR	PATRICIA
8	BOLLE	BOLLE	STEPHANE
9	BLANDIN	BOUZET	SYLVIE
10	VAN DE HEL	DELPECH	SYLVAIN
11	TOUYA	TOUYA	DAVID
12	ARNAUD-DUCOS	ARNAUD	GERALDINE
13	SOULIS	ALBEPART	SEVERINE
14	LADHUIE	GUITARD	MARIE PIERRE
15	LEVEILLE	ROYER	CATHERINE
16	MALET	MALET	YVES
17	RICOT	DRUYER	SOPHIE
18	BARJOU SUIRE	SUIRE	SANDRINE
19	MAIRET	MAIRET	BRUNO
20	GOUGET	CARRIER	CHRISTINE
21	COLOMBIE	COLOMBIE	CECILE
22	RUESGAS	MISERMONT	MURIELLE
23	CALMETTES	COUAYRON	JOSIANE
24	FLECHET	FLECHET	NATHALIE
25	VOLLET	VAILLANT	SANDRINE
26	MARTY	MARTY	DAVID

*Le rang est déterminé en prenant en compte le barème de l'agent (appréciation de la valeur professionnelle par l'IA-DASEN, ancienneté dans la plage d'appel)

En cas d'égalité de barème les éléments de départage s'appliquent selon l'ordre de priorité suivant:

- 1- appréciation IA-DASEN
- 2- ancienneté de grade
- 3- ancienneté d'échelon
- 4- ancienneté éducation nationale
- 5- ancienneté générale de service

Agen, le 22 août 2022

Pour la rectrice, et par délégation
L'inspecteur d'académie
directeur académique des services
de l'éducation nationale

Signé

Patrice LEMOINE